G. BRASSEUR

TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA SAVANE D'AFRIQUE DE L'OUEST

Reprinted from

AGRICULTURAL TYPOLOGY AND LAND UTILISATION

Fonds Documentaire IRD

Cote: Bx22410 Ex: win

Center of Agricultural Geography
Institute of Agricultural Economy and Policy, University
Academy for Agriculture Sciences and Humanities
Verona - Italy - 1975



TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA SAVANE D'AFRIQUE DE L'OUEST

Dans une précédente note (¹), nous avons essayé de dégager les traits généraux de ces exploitations, caractéristiques d'une agriculture peu développée. Nous voudrions maintenant envisager ce que donne leur représentation graphique suivant les procédés mis au point par la Commission de Typologie. Plutôt que de partir de statistiques globales, nous préférons mettre à l'épreuve les données de certaines monographies qui fournissent une vue très fine des problèmes. Celles de la collection « Atlas des Terroirs » (²) et quelques autres à grande échelle sont à cet égard particulièrement précieuses.

Tout de suite se pose la question: que doit-on considérer comme exploitation? Celle-ci peut en effet être prise à plusieurs niveaux: un niveau large, celui qui correspond à la famille étendue où ses membres forment généralement même unité résidentielle et cultivent même bloc de champs. Ces familles pouvaient autrefois compter plus d'une centaine de personnes vivant sous l'autorité d'un même patriarche. Il arrive qu'elles en comptent encore aujourd'hui une vingtaine, mais on constate que cela devient rare. L'unité économique véritable se situe à un niveau plus étroit, la famille restreinte qui tendrait elle-même à la famille nucléaire. Par conséquent, il ne faut pas attacher une importance trop grande à la taille de l'exploitation qui se référera suivant les cas à l'un ou à l'autre de ces types de famille. On doit toujours la considérer en fonction du nombre d'actifs porté sur le typogramme, à défaut qu'y figure le nombre réel d'individus en faisant partie. On peut dire que plus elle est grande, plus elle aura en principe des bouches à nourrir, et, par conséquent, les résultats ramenés à l'individu ne seront pas sensiblement différents.

Par ailleurs, on ne perdra pas de vue non plus que dans l'exploitation, si les bénéfices vont sans doute en majorité à la collectivité familiale, certains de ses membres en perçoivent une partie à titre personnel correspondant aux tâches qu'ils ont accomplies dans leur propre intérêt; il y aurait là en quelque sorte des sous-exploitations au sein de l'exploitation elle-même.

Donc dans la dimension brute de l'exploitation, ne pas y voir le résultat d'un

^{(1) «} Agricultural typology and land utilisation », pp. 247-257. Cfr. bibliographie.

^{(2) «} Atlas des structures agraires au Sud du Sahara ». Collection publiée avec le concours de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (6^a section). Paris La Haye, Mouton. 10 volumes parus, dont, utilisés ici:

^{4.} G. SAVONNET. Pina (1970)

^{7.} A. LERICOLLAIS. Sob (1972).

mode particulier de mise en valeur, mais le reflet de conceptions sociologiques plus ou moins objectivement définissables.

Par contre le nombre d'actifs par 100 hectares a beaucoup plus de signification. Il est en général très élevé puisque le travail se fait encore en grande partie de main d'homme, à la houe. Les différences que l'on observe sont cependant plus difficiles à expliquer. Elles peuvent tenir au milieu naturel: la qualité du sol, la nature du climat, la valeur des plantes cultivées — tous facteurs qu'il est malheureusement encore impossible à mettre en formule, mais elles dépendent aussi largement des hommes eux-mêmes: leur ardeur au travail (certaines études chiffrent le temps qu'y est consacré), leur méthode, l'outillage employé.

Toutefois la notion d'actif n'est pas aisée à définir. Elle peut être théorique: tout homme ou femme de 15 à 60 ans étant considéré comme participant au travail de l'exploitation. En fait c'est très compliqué parce que personne n'est jamais vraiment occupé à temps plein. Les hommes s'échappent souvent pour des activités annexes, plus ou moins loin et longtemps; les femmes vaquent aux occupations ménagères, ne se consacrant qu'à certaines opérations et de façon très variable suivant les ethnies. La participation des jeunes de moins de 15 ans et de plus âgés n'est pas négligeable non plus. On touche ainsi du doigt les incertitudes qu'encourent les calculs.

L'intervention de la traction animale dans ces types d'agriculture est loin d'être encore générale. Elle a fait des progrès notables depuis ces derniers lustres mais elle concerne plutôt les cultures industrielles, l'arachide et le coton, que les cultures traditionnelles. Ainsi le bétail dressé à cette fin n'est-il jamais utilisé à plein et, de toute façon, de faible poids, mal nourri, son rendement reste très médiocre si bien qu'on ne peut faire apparaître le nombre de têtes qu'avec certaines réserves.

Quant à la traction à moteur, son usage reste du domaine de l'exceptionnel, quoiqu'il soit appelé à prendre de plus en plus de place dans la mise en valeur de grandes plaines aménagées et soumises à une utilisation coopérative. On citera à cet égard, pour le Mali, l'Office du Niger et les plaines des Opération-Riz dans la vallée du Niger.

De même la fumure des sols n'est pas encore d'usage courant. Elle existe surtout pour les champs qui se trouvent à la périphérie des habitations et qui sont l'objet de soins particuliers et de beaucoup de peine, avec en contre partie des rendements nettement supérieurs. Plus la densité de population progresse, plus ces champs qui s'apparentent à des jardins prennent de place. Ce sont le déchets ménagers de toutes sortes qui les engraissent, mais le bétail, sauf le petit bétail: moutons de case, volailles... — intervient pour peu. Le gros bétail, même si on l'élève, ne joue qu'un rôle marginal, divagant la plupart du temps dans la brousse, à l'écart des champs.

En certaines régions, il pratique même la transhumance en saison des pluies sous la conduite d'éleveurs Peul. Ailleurs ceux-ci sont invités contre rétribution à parquer leurs troupeaux à proximité des terres cultivées pour les enrichir. Il est difficile de dresser le bilan de ces opérations qui se font sans régularité et

surtout suivant des rythmes très variables. Enfin, cas exceptionnel, une véritable association culture-élevage a été mise au point comme chez les Sérer du Sénégal, et c'est alors que les procédés de représentation des typogrammes pourront vraiment prendre leur signification.

L'emploi d'engrais chimiques n'est le plus souvent qu'à ses débuts et, comme la traction animale, ne se rencontre que dans des cas bien particuliers, celui des cultures industrielles qui, assurant des revenus convenables, sont susceptibles de parer au coût d'achat élevé des produits.

L'utilisation de l'eau en culture n'est pas très courante, sauf dans les cuvettes d'inondation des fleuves et dans les fonds de mares ou de marigots. Il s'agit d'ailleurs, plutôt que d'irrigation véritable, de submersion plus ou moins bien contrôlée. Aussi ne peut-elle jouer qu'un rôle accessoire à côte des cultures « sèches » traditionnelles, mais la place que lui réserve le typogramme est tout à fait judicieuse.

Les thèmes suivants concernent les systèmes de culture (type d'utilisation du sol, successions des cultures, instruments agricoles) de même que les modes d'élevage. Etant représentés à l'état qualitatif, ils ne posent pas plus de problèmes ici qu'ailleurs. La question de l'intensité des cultures qui fait appel à des indices est beaucoup plus délicate à résoudre. Dans une grande partie de la zone que nous considérons, la densité de population et d'occupation du sol est encore faible (autour de 5 habitants au km²); les taux d'intensité sont très bas et se rangent dans le catégorie 1. Mais il apparaît qu'à partir d'un certain seuil - peut-être 20 h/km 2 – les besoins en terres deviennent très pressants et la durée de la jachère arborée, qui devrait en principe atteindre 7 à 10 ans au moins pour remplir son rôle, se voit considérablement raccourcie, créant de graves problèmes l'équilibre des sols et le maintien de la fertilité. Il est cependant bien difficile de calculer l'indice avec une précision suffisante parce qu'en général, faute de cadastre, on connaît mal d'une part les superficies véritables sur lesquelles s'exercent les droits des collectivités et d'autre part les proportions des terres inutilisables pour l'agriculture qu'elles comportent, très variables localement: ici des cuvettes à sols halophytes ou trop hydromorphes, ailleurs des cuirasses ferrugineuses. Là encore on retrouve l'opposition au sein des exploitations entre champs de brousse obligatoirement soumis à la jachère et jardins des abords des villages utilisés constamment d'année en année, et même parfois à raison de deux fois l'an.

Enfin la partie la plus épineuse de la recherche s'avère être le bilan économique. La production est toujours très mal connue. Elle ne fait l'objet d'évaluation qu'au niveau national le plus souvent, par exemple dans les comptes économiques, et repose sur des bases évidemment bien fragiles. Le manque d'homogénéité des cultures rend les sondages peu commodes; l'extrême variabilité des rendements bouleverse les calculs d'une année à l'autre. Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions que les auteurs de monographies de terroirs aient renoncé pour la plupart à avancer des chiffres que les producteurs eux-même sont aussi incapables de formuler.

Par ailleurs la conversion en unités de production comparables est ici aussi

90 G. BRASSEUR

malaisée. La valeur en monnaie serait évidemment le critère le plus simple, mais le cours n'ont pas beaucoup de signification dans ces pays en raison des effets de l'autoconsommation, de la circulation des marchandises et des réglementations particulières. La valeur en protéines est certainement plus digne d'attention, surtout là où l'équilibre alimentaire est très fragile. La productivité par actif, et mieux encore par habitant, si elle peut être ramenée à la population totale en rend compte et doit permettre d'apprécier le niveau de la ration alimentaire. Toutefois la nécessité d'inclure dans la production des denrées non alimentaires, comme les fibres textiles ou le tabac, qui interviennent de façon très variable mais parfois très importante suivant les régions, semble cependant devoir fausser la portée des calculs.

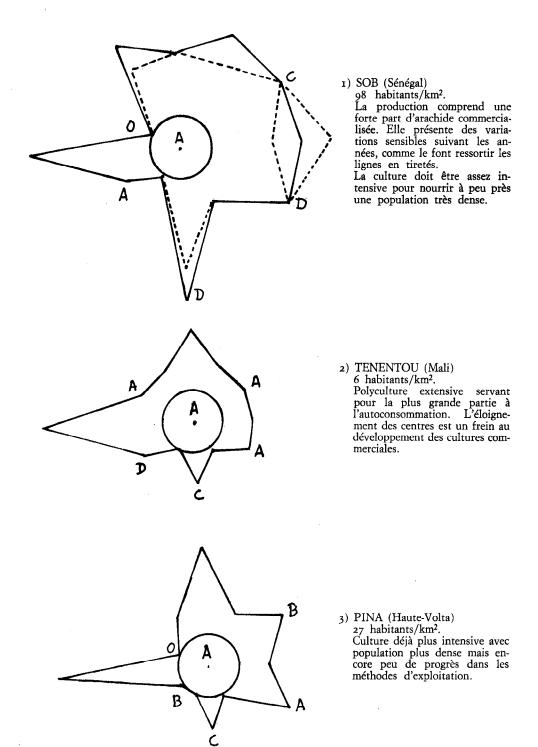
La commercialisation devrait pouvoir être exprimée sans ambigüité. C'est le cas pour les plantes cultivées en vue d'approvisionner l'industrie, essentiellement l'arachide et le coton, qu'elles soient exportées ou soumises à la transformation sur place. Dans tous les cas des organismes publics interviennent, soit en opérant des contrôles (conditionnement, douane), soit en assurant l'écoulement de la récolte (sociétés d'Etat, coopératives). Il n'en va pas de même pour les produits vivriers et le bétail qui font l'objet d'un trafic croissant, à la mesure du développement des villes. Là aussi des organismes publics s'insèrent dans le circuit, appliquant par surcroît taxations et sanctions. Là comme partout – et plus encore peut-être – le contrôle s'avère difficile. On ne peut se faire une idée que par voie de recoupement, sondages sur les marchés, contrôles routiers. Au niveau de l'exploitation elle-même, l'enquête ne fournira pas davantage de renseignements valables. Enfin, dans les deux cas, productions industrielles ou vivrières et bétail, les données peuvent être largement faussées quand les marchandises traversent les frontières en contrebande, ce qui est très fréquent lorsqu'existent de grandes disparités de cours des produits et des monnaies de part et d'autre.

Si les chiffres de la commercialisation parviennent à être établis avec un certain degré de certitude, leur confrontation aux autres données sera chargée de sens, surtout le rapport à la production générale qui permet de juger du degré d'intégration à la vie économique nationale et de l'équilibre interne de l'exploitation. On notera que celui-ci peut parfois être rompu si la part de la commercialisation l'emporte sur le reste de la production (cas du Sénégal qui doit importer du riz pour combler les déficits vivriers).

En conclusion à cet examen des critères retenus en vue d'une typologie mondiale des exploitations agricoles, on voit qu'il n'y a pas d'incompatibilité majeure à leur emploi en ce qui concerne la partie d'Afrique intertropicale ici considérée — qui pourrait d'ailleurs sans difficulté être notablement élargie. Chacun présente un intérêt indubitable et leur rapprochement est très expressif, à la réserve près peut-être, exprimée plus haut, que la confusion de deux types d'agriculture — extensive et intensive — toujours présente bien qu'inégalement au sein de chaque exploitation, ne permet pas de juger exactement de son degré d'évolution.

Une seconde réserve doit aussi être formulée. Si cet effort de classification prend toute sa signification à l'échelle mondiale, il est beaucoup moins convain-

cant à l'intérieur d'une zone déterminée, comme celle que nous avons envisagée et peut-être tout particulièrement pour celle-ci. En effet, pour la plupart des indices, on se trouve en-dessous du seuil inférieur. Or les différences régionales apparaissent très sensibles et dans ces pays où l'on côtoie facilemente la famine, comme ces dernières années viennent encore de le rappeler, il serait bon de pouvoir nuancer davantage le bas de l'échelle pour mieux souligner les situations critiques. Par ailleurs, comme il est proposé de représenter, en superposant deux figures, des nuances dans le domaine spatial entre grandes et petites exploitations, avec le même principe graphique, à condition de prendre des valeurs moins grossières et plus de seuils, on pourrait très bien montrer les variations dans le temps, les années de vaches maigres et celles de vaches grasses entre lesquelles oscille encore très largement toute agriculture sous les Tropiques.



NB - Les numéros renvoient au croquis de situation.